

Vente notaire



Valable pour les GFV

GFV à capital variable

■ DOCUMENTS À FOURNIR

- > Copie acte de notoriété
- Attestation porte-fort vente
- RIB notaire

GFV à capital fixe

■ DOCUMENTS À FOURNIR

- > Copie acte de notoriété
- > Engagement de Cession de parts
- > Coupon lié à la déclaration de la plus-value
- RIB notaire



A savoir : Pour les GFV à CAPITAL FIXE, le document relatif à l'engagement de cession de part ainsi que le coupon lié à la déclaration de la plus-value sont émis par la Société de Gestion.

A réception de ces informations



- 1 Dossier est complet 📥 enregistrement de la demande de retrait sur les registres
- 2 Dossier incomplet 🖒 envoi courrier pour obtention des documents manquants

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS / DONNÉES PERSONNELLES : les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement LF REM pour l'exécution de la souscription, le traitement des opérations, le respect des obligations réglementaires, légales, comptables et fiscales ainsi que le développement et la prospection commerciale.

Veuillez noter que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, à la portabilité ainsi qu'un droit d'opposition notamment à l'envoi de communications marketing. Vous disposez également d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès. Pour exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : Direction de la clientèle du Groupe La Française - 128, bd Raspail - Paris 75006 (serviceclient@la-francaise.com). Pour plus d'informations, veuillez lire notre politique de confidentialité accessible sur le lien suivant : https://www.la-francaise.com/fr/politique-de-confidentialite-et-de-cookies/



SERVICE CLIENT
Tél: 01 53 62 40 60
serviceclient@
la-francaise.com